

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement
 Edition quotidienne, par an..... \$3.00
 Edition hebdomadaire, par an..... 1.00
Invariablement payable d'avance
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE: S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF: HECTOR FABRE

Prix des Annonces
 Six lignes, première insertion..... \$0.50
 Chaque insertion subséquente..... 0.12
 Chaque ligne en sus, première ins... 0.08
 Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT
DU 10 AVRIL 1878.

LE CRIME DES FEMMES

PAR
RAOUL DE NAVERY

(Suite.)

Un moment après, et sous les auspices d'Augustine, l'architecte invitait Aurélie pour le quadrille suivant.

—Je ne danse pas, monsieur, répondit la jeune fille avec un sourire.

—Quoi, mademoiselle, vous pouvez ne pas aimer la danse?

—La vérité que je vais avouer est bien plus grave, monsieur, je ne sais pas danser.

—Au fait, dit Albert, les anges ne dansent pas, ils planent.

Et, profitant de l'avantage de sa présentation, il continua la conversation. D'abord il parla des merveilles des Haussois, puis de la splendeur de la fête, enfin de la grâce d'Augustine. Il passa en revue les femmes présentes et lança contre Louise une épigramme qui fit rougir Aurélie.

—Avez-vous entendu citer à Paris le nom de Gustave Thiébaud, mademoiselle?

—Souvent, monsieur, c'est un peintre de grand talent.

—En train de le perdre, mademoiselle.

—Le gaspille-t-il?

—Oui, il le prodigue et le tue. Et savez-vous qui le pousse dans une voie fatale, savez-vous qui pressure le génie de cet homme et boit le sang de ses veines? c'est sa femme! Gustave est fou de Néra, et pour satis faire aux besoins de sa coquetterie, il travaille, produit, sans cesse, afin de réaliser de l'or et de le jeter dans les mains de cette femme, plus dévorante que le tonneau des Danaïdes. Elle le fait descendre des sublimes hauteurs de l'art à de lâches compromis avec le métier.

Gustave a brossé le rideau de ce théâtre pour six mille francs! Tandis que dans son atelier paisible, il aurait pu créer un œuvre durable, et répondre à ce que l'on attend de lui. Souvent Néra enlève de l'atelier des toiles inachevées, des ébauches, sans souci de la réputation de l'artiste. Dans trois ans, Gustave sera mort à la peine ou il deviendra fou! Ah! mademoiselle, on parle des drames de la cour d'assises, on parle des crimes réprimés, ce sont les crimes journaliers, les crimes contre la famille et la conscience qu'il faudrait réprimer. Combien ai-je vu de ces malheureux jeunes gens ruiner une belle intelligence, au profit d'une fantaisie de leurs femmes!

Louise en ce moment, s'approchait de sa sœur, et Albert comprit sa triste méprise de tout à l'heure.

—Ne vous excusez pas, monsieur, dit Aurélie, vous n'êtes coupable de rien. Ma sœur aime le monde, et nous sommes pauvres. Mon beau-frère gagne quatre mille francs; il n'est pas possible que nous étalions beaucoup d'élégance.

La vôtre est parfaite, mademoiselle, elle est simple.

Albert n'osa prolonger son

entretien, et cependant, tout le charrait dans cette jeune fille. Il lui semblait qu'elle le comprendrait et que Dieu avait mis une harmonie jumelle dans leur âme. Du reste, il ne l'eût pas quittée par convenance que forcément il en eût été séparé: une grande gerbe de feu d'artifice éclatait dans le ciel et répandait un jour factice dans la cour immense.

Ce fut la dernière surprise de cette soirée dont les invités devaient longtemps se souvenir. On se sépara en hâte, car il était fort tard, et les plus courageux se sentaient un peu las. Augustine rayonnait; rien ne manquait à sa satisfaction; on l'avait louée, admirée, elle s'endormit bercée par un concert de louanges, et s'éveilla quand Framboisine tira ses rideaux.

IX

MAÎTRE FUTÉ

Une grande route s'étendait depuis le vaste portail des Haussois jusqu'au prochain village, et un chemin vicinal, bien entretenu par les soins de M. Courcy, longeait à droite et à gauche les bâtiments de la fabrique, aboutissant à des communes distantes d'une demi lieue ou de trois quarts de lieue environ. Il en résultait que tout proche de la manufacture, se trouvaient les angles de deux terrains; celui de droite, planté d'arbres déjà vigoureux; celui de gauche, rempli de légumes.

Ils appartenaient à un cabaretier du village de Cornouillet, nommé Mouillavoine. Le bonhomme qui, pendant de longues années, avait réalisé de gros bénéfices en logeant, nourrissant et surtout abreuvant les ouvriers de la fabrique, avait vu tout d'un coup son industrie ruinée. En bâtissant ses maisons propres, M. Courcy dégoûta les travailleurs des chambres sordides de Mouillavoine; en établissant une boucherie saine, une laiterie irréprochable, en favorisant l'élevage des animaux domestiques, il empêcha les travailleurs de manger des ragoûts du gargonier. Or, Mouillavoine, que les gens du village appelaient entre eux maître Futé, gardait une grosse rancune contre M. Courcy, et guettaient l'occasion de prendre une revanche.

Cela semblait impossible au premier abord. La lutte du pot de terre contre le pot de fer n'était pas plus insensée. Mais Mouillavoine savait que la patience est une force à laquelle rien ne résiste, et que les dissolvants fondent les matières les plus dures. Il attendait, comme une bête malaisante guette une proie. Jamais il ne s'était plaint de M. Courcy, jamais il n'avait paru regretter la prospérité de son cabaret; il semblait n'avoir d'autre souci que son commerce de grains.

Cependant, depuis quelques jours, il parlait à des maçons et s'entretenait avec des marchands de bois de charpente. Il cachait un mystère aux gens de Cornouillet. En effet, un jour, M. Courcy, debout sur le seuil de la grande porte, vit des ouvriers creusant le sol à une grande profondeur. Dans la journée arrivèrent des charrettes pleines. Des scieurs de longs s'établirent à quelque distance, coupant le bois d'après les mesures données par un entrepreneur. La curiosité pous-

sa M. Courcy à adresser une question aux ouvriers:

—C'est le père Mouillavoine qui se bâtit une maison.

—Pour l'habiter?

—Faut croire; celle de Cornouillet est si vieille.

M. Courcy devint inquiet.

Il ne voulut pas en demander davantage, mais la construction de cette pauvre demeure en face de sa riche fabrique le troubla. Ce pressentiment prit les proportions d'un souci. A partir de ce jour le manufacturier surveilla, étudia la bâtisse. Il s'étonna de la grandeur des deux salles du rez-de-chaussée; du soin avec lequel on établissait les caves. Les ouvriers bien payés, stimulés par la promesse d'une gratification, au cas où ils auraient terminé, leur besogne avant la fête du pays, réalisèrent des miracles de promptitude.

Quand la maison fut élevée, couverte et crépie, on planta un gros bouquet dans le tuyau de la cheminée, et les marchands de meubles arrivèrent à la file, apportant de longues tables, des bancs, des chaises, un comptoir. On ne pouvait supputer le nombre de verres, de pichets, de bouteilles, de cruches, de dames-jeannes qui s'entassèrent sur les planches, le dressoir, et la profondeur des fenêtres, préparées en montres de magasin.

Après les meubles vinrent les fûts, les barriques, les tonnelles, les paniers de bouteilles comme la cloche de Cornouillet sonnait la messe matinale, Mouillavoine aidé par Carême, un pauvre enfant boiteux et bossu, trouvé sur une pierre le jour du mercredi des Cendres, suspendait au dessus de sa porte un gros bouquet de branches de gui.

En se rendant à l'office avec sa femme, Courcy aperçut le gui symbolique et sur le seuil de la porte la figure narquoise de Mouillavoine.

—Ah! pensa-t-il; voilà le terme qui ruinera les fondations de ma maison.

Il ne parla pas à Augustine de son inquiétude, mais, après le déjeuner, il quitta la fabrique et se dirigea vers le nouveau cabaret. Mouillavoine salua avec une exagération de servilité.

—Serai-je assez heureux pour que M. Courcy, le riche M. Courcy fût ma première pratique? demanda-t-il. Que faut-il vous servir, monsieur?

—Il faut m'écouter d'abord et me répondre ensuite.

Singulière façon de consommer, tout de même, dit en riant Mouillavoine.

—Vous étiez jadis installé à Cornouillet, et vous gagniez bien votre vie?

—Merveilleusement et facilement. Mon cabaret me rapportait au moins mille écus de profit. Tous les ouvriers venaient chez moi, et il fallait voir comme ma caisse s'emplit les jours de paye à la fabrique. Malheureusement, vous avez bâti vos maisons, vous avez rendu de la viande, boulangé du pain, débité du vin, et mon industrie s'est trouvée ruinée...

—Mais cent familles ont connu l'aisance.

—Cela se peut, monsieur; mais je vous le répète, votre sollicitude pour les ouvriers m'a ruiné, et ma pauvre femme est morte de chagrin.

—J'aurais pu vous offrir un dédommagement...

—Pour la perte de ma clientèle, c'est peut-être été d'un hom-

me juste, monsieur; quant à la perte de ma femme...

—Vous dites que vous gagniez mille écus par an.

—En moyenne, quelques fois davantage; il m'arrivait souvent de prêter de petites sommes à petits intérêts, et petit à petit...

—Enfin vous faisiez l'usure, de maître Futé.

—Dame, monsieur, il n'y a que la caisse d'épargne pour payer trois pour cent d'intérêt; les particuliers comptent différemment.

—Et il y a quinze années environ que le village de Cornouillet est abandonné par mes ouvriers?

—Tout autant, monsieur; ce qui équivaut pour moi à une perte sèche de quarante-cinq mille, pas vrai? Et comme au bout de quatorze ans un capital est doublé...

—Qui vous a donné l'idée d'établir ici un cabaret?

—C'est bien simple: les ouvriers ne venant plus à moi, il s'agissait d'aller aux ouvriers.

—Mais ces ouvriers ont oublié le chemin des mauvais lieux.

(A Continuer.)

TERRE A VENDRE.

A vendre dans la paroisse de St. Prime, Lac St Jean, un magnifique lot de très-belle terre de 200 acres, traversé par un cours d'eau.

S'adresser sur les lieux à
JEAN FRADET,
Ou à JOS. LACHANCE,
Epicier,
14, rue Sous-le-Port, B.-V.
Québec, 27 mars 1878.

CELEBRE ONGUENT DE GRACE. REMEDE CERTAIN pour les MALADES.



PREPARE PAR

Seth W Fowles & Fils.

86, Avenue Harrison, Boston, Mass.

Le célèbre onguent de Grace est une préparation végétale inventée au 17ème siècle par William Grace, chirurgien dans l'armée du roi Jacques. Il s'en est servi pour opérer des milliers de guérisons dont l'importance a confondu la science des médecins les plus éminents de l'époque, et tous ceux qui le connaissent le regardaient comme un bienfaiteur public.

PRIX..... 25 cts. la boîte.

Le célèbre onguent de Grace guérit les plaies, les membres gelés, les dartres, le mal de gorge, le mal de tête, l'erysipèle, les durillons, la tégique, les gergures.

Les brûlures,	Les abcès,
La gale,	Les entorses,
Les blessures,	Les coupures,
Les plaies envenimées,	Les ampoules,
Les cors,	Les panaris,
Les morsures,	Les taies,
Les verrues,	Les rhumes,
Les pustules,	Les faroncles,
Les cancers,	Le scorbut,
Les ulcères,	La rage,
Les piqûres,	Les tumeurs,
Le goitre,	

Les éruptions causées par le frottement de la pierre, les piqûres de puces, de maringouins ou d'araignées, et toutes les maladies de la peau et les éruptions en général.
A vendre par tous les pharmaciens et droguistes et tous les marchands de campagne aux États-Unis et dans les provinces Britanniques. Prix par la maille, 30 cts.
7 juillet 1877—1a

LANGELIER & LANGELIER AVOCATS.

MM. Langelier & Langelier ont transporté leur bureau en bas de la Côte de la Basse Ville, en face de l'Hôtel Fréchette, dans la bâtisse de L'EXPRESS, 1 mai 1877.

AVIS SPECIAUX.

Résultats remarquables.—La douleur cesse, les douleurs diminuent, la fièvre se calme, et l'on revient à la santé en employant cette merveilleuse préparation connue sous le nom d'Huile Electrique de Thomas. Des milliers de personnes attestent ces résultats. Pourquoi ne pas s'en procurer de suite une bouteille? Ce remède est peu coûteux et son effet est certain. Une seule bouteille a guéri une bronchite. Avec 50 cents valant de ce remède on a guéri une toux invétérée. Il guérit le catarre, l'asthme et le croup. Avec 50 cents valant de ce remède, on a guéri des douleurs rhumatismales dans le dos. Voici quelques extraits de lettres reçues de différents points et qui devront satisfaire les plus incrédules:

De Thomas Robinson, Farnham Centre; "J'ai été affligé de rhumatisme depuis dix ans et j'ai essayé sans résultat, plusieurs remèdes. C'est l'Huile Electrique du Dr. Thomas qui m'a guéri. Je la recommande à tout le monde."

De Dr Beaudoin, Hull, P. Q.; "Je vends l'Huile Electrique de Thomas depuis deux ans et jamais médecine ne m'a donné autant de satisfaction. Je l'ai employé moi-même avec les meilleurs résultats, pour soigner une fracture et une entorse."

De A. H. Gregg, fabricant de fauchuses, Truempburg, N.-Y.; "J'ai eu le ponce pris dans une machine, et ne me trouvant pas alors chez moi, j'ai dû employer les premiers remèdes que j'ai pu me procurer; mais je n'ai obtenu aucun résultat. De retour chez moi, j'ai appliqué l'Huile Electrique qui m'a immédiatement soulagé. J'emploie un grand nombre d'ouvriers qui ont tant de confiance dans votre huile que presque tous en gardent chez eux."

Gare à la contrefaçon.—Demandez l'Huile Electrique du Dr. Thomas. Voyez si la signature S. N. Thomas est sur l'enveloppe, et si les noms de Northrop & Lyman sont soufflés dans le verre, et n'en prenez pas d'autre. Vendue chez tous les pharmaciens. Prix, 25 cents. NORTHROP & LYMAN, Toronto, Ontario, propriétaires pour la Puissance du Canada.
Note.—Electrique—choisie et électrisée.

LE SIROP PERUVIEN est un tonique de fer, préparé expressément pour fournir au sang les éléments du fer. Sans alcool, sans aucune fumée, ses effets énergiques ne sont pas suivis d'une réaction correspondante, mais sont permanente, et inculque la vigueur, la force et une nouvelle vie dans chacune des parties du système, établissant une constitution de fer. Il remplace merveilleusement le vin ou l'eau-de-vie, chaque fois qu'un stimulant est demandé.
Vendu chez tous les pharmaciens.

SUCCES ÉTONNANT.

Il est du devoir de chaque personne qui s'est servi du SIROP ALLEMAND DE BUSCHÉE, d'en faire connaître les merveilleuses qualités à leurs amis, pour la guérison de la consommation, de rhumes, croup, asthme, pneumonie, et toutes les maladies de la gorge et des poumons. Personne ne s'en est servi sans avoir ressenti un soulagement immédiat. Trois doses soulagera en un cas, et nous considérons qu'il est du devoir de chaque pharmacien de le recommander au consommateur mourant, et de l'encourager à en essayer au moins une bouteille. 40,000 douzaines de bouteilles ont été vendues l'an dernier, et dans chaque cas il a donné satisfaction. Une telle médecine que le Sirop Allemand ne peut être trop connue. Parlez-en à vos pharmaciens. Bouteilles échantillons 10 cents. Bouteilles ordinaires 75 cents.

POELES! POELES!

POELES DE CUISINE,
POELES DOUBLES,
POELES SIMPLES.

Poeles et Grilles de Salon, à charbon et à bois. Aussi, une très grande variété de Poeles à Charbon, s'alimentant par eux-mêmes (Self Feeders) dans les goûts les plus modernes, tels que: L'Argand, Argus, Américain, Graphie L'Empire Calcium, Défiance, Le Roi des Fois, Alexandria, Shining Light, etc., etc.

A vendre par
DERY, ST. LAUBERT & CIE.,
Écouteurs et Courtiers,
Bloc Beaud, 23, rue St. Paul.
Québec, 18 janvier 1878.

Tuyaux en étain recouverts en plomb, brevetés.

Plomb en feuille recouvert en étain, à l'usage des citernes.

Les meilleurs tuyaux pour approvisionner des résidences privées, et empêcher l'empoisonnement par le plomb.

A vendre par
C & W. WUBELE,
Rue St Pierre,
26 octobre 1877.

Annonces Nouvelles.

Charcuterie Française—A. Ruhlmann.

Election Municipale dans le Quartier Montcalm

Grande vente importante—Déry, St. Laurent & Cie.

Marchandises Sèches—F. X. Lepage.

QUEBEC,

MERCREDI, 10 AVRIL 1878.

LA LUTTE.

Aujourd'hui, la lutte est engagée sur toute la ligne. Nos candidats se sont lancés résolument et fermement dans l'arène, et ils sont sans peur comme sans reproche.

Nous faisons la guerre sans merci aux rings, aux coteries des conservateurs.

Nous voulons, avec nos amis, que des hommes intelligents et honnêtes comme MM. Joly, Langelier, Bachand, et autres, puissent être en état, avec le pouvoir, de mettre en vigueur les principes de saine politique, d'administration sage, pour lesquels ils ont travaillé depuis tantôt douze ans dans la Législature.

Nous voulons voir arriver des hommes politiques qui veulent remplacer un système de taxes de plus en plus écrasant, par un autre système : celui d'une sage économie. La politique de nos amis est bien simple : au lieu d'imposer des taxes, ils feront des économies ; ils ne doivent rien au Conseil législatif, composé en majeure partie d'adversaires, et devenu un rouage inutile, parfaitement inutile ; ils peuvent donc l'abolir, ou le laisser mourir de sa belle mort ; ils ne seront pas conduits par les rings de chemins de fer en chambre ; tous les candidats, nos amis, comprennent la position aujourd'hui et ne demanderont rien pour leurs comtés qui puisse compromettre l'état de nos finances.

Ce ne sont pas eux qui ont créé l'insitution des magistrats de district, c'est l'ex-gouvernement de Boucherville, pour placer ses créatures ; il peut donc, sinon renvoyer ces magistrats dans leurs foyers, du moins en réduire notablement le nombre ; il n'aura pas besoin de payer le nombre extravagant d'employés surnuméraires à la solde MM. de Boucherville & Cie., véritables sucoirs du budget ; il n'est pas tenu à cela comme l'ex-gouvernement qui, pour se cramponner au pouvoir, n'hésitait pas à gorger une foule de favoris, sanguines immondes qui nous prenaient le meilleur de notre sang, au détriment de la chose publique.

Le gouvernement Joly a toutes les facilités du monde pour mettre son programme en vigueur et faire honneur à la province.

Travaillant en harmonie avec le gouvernement fédéral, nous avons les plus magnifiques avantages à retirer de cette bonne entente.

C'est pour cela qu'aujourd'hui il n'est pas question d'un vote bleu ou d'un vote rouge, mais d'un vote de patriote pour la province.

Si le gouvernement Joly-Bachand ne remplissait pas ses promesses, eh bien ! le peuple aura, dans un an, l'occasion de lui dire sa façon de penser.

Le peuple est disposé, et cela se voit clairement aujourd'hui, à donner au nouveau gouvernement un *fair trial*, c'est-à-dire toute la chance de mettre à exécution son magnifique programme politique. Nos candidats sont partout à l'œuvre, tombant à bras raccourcis sur les candidats de taxes, les suppôts des Angers, Langevin, etc., et travaillant avec toute la bravoure et l'énergie possible au triomphe de la cause nationale.

Hardi ! les amis ! Hardi ! tous à l'œuvre ! sus à l'ennemi ! et au triomphe le 1er mai !

UN CAS DE CONSCIENCE.

Depuis nombre d'années, les succès électoraux des conservateurs dans la Province de Québec sont dus à une erreur déplorable. On a fausement et malicieusement représenté le parti libéral ou réformiste comme opposé aux intérêts religieux des catholiques ; et en conséquence, un grand nombre d'électeurs, surtout parmi la classe illettrée, ont mis de côté leurs sympathies et leurs intérêts politiques, pour maintenir au pouvoir le parti soi-disant conservateur, qui leur était représenté comme le seul disposé à défendre la religion.

Grâce aux démarches d'un certain nombre de laïques et de prêtres canadiens, Rome a fait bonne justice de ces assertions mensongères, et a mis, sous le rapport religieux, les deux partis sur un pied d'égalité. Par là, les consciences ont été soulagées et rendues à la liberté.

Mais, croirait-on qu'un grand nombre de catholiques ignorent encore, à l'heure qu'il est, ces décisions importantes du Saint Siège ? Ceux qui nous ont le plus calomniés, les tiennent soigneusement cachées aux habitants des campagnes. Et cependant, ne sont-ils pas obligés, en conscience, de les porter à la connaissance de ceux qu'ils ont ainsi trompés, à nos dépens ? S'ils eussent agi de bonne foi, profondément affligés aujourd'hui d'avoir, sans le vouloir, nui à leurs frères ; d'avoir terni, ou du moins essayé de ternir la réputation d'hommes très honorables, prêtres et laïques, ne feraient-ils pas tout leur possible pour réparer leur faute ? Sans doute, ils ne nous traitent plus d'impies, de loups, de serpents, d'antéchristes, etc. Rome leur a fermé la bouche. Le Pape les a condamnés au silence. Mais les mauvaises impressions de leurs discours ne sont pas encore effacées de la mémoire des habitants. Hier encore, ils répétaient ces affreuses calomnies contre le parti libéral, sans épargner nos prêtres les plus respectables, dont le seul tort est de ne pas penser comme eux en politique. *Us ne le feront plus.* C'est vrai. Mais est-ce que cela suffit ? Le calomniateur n'est-il pas tenu de se rétracter, et de réparer le dommage qu'il a causé ? en sommes-nous donc réduits à enseigner les premiers éléments de la morale chrétienne ?

Le calomniateur est tenu de rétracter toutes les faussetés qu'il a racontées sur le prochain ; il est obligé d'avouer son tort dans toute son étendue. Si sa réputation en souffre, celle du prochain qu'il a indignement flétri exige impérieusement ce sacrifice. Un voleur ne doit-il pas restituer le bien qu'il a usuré ? Or, le calomniateur a privé le prochain d'un bien plus précieux mille fois que tous les trésors : il lui a volé son honneur ; il doit donc le lui restituer, et, pour cela, rétracter franchement et positivement tout le mal qu'il a inventé contre lui. Les conservateurs se croient-ils dispensés de cette obligation ?

Je me permets d'attirer l'attention de nos amis là-dessus. Et, comme il est à craindre que nos anciens calomniateurs seront trop malhonnêtes et trop lâches pour s'exécuter à temps, nous devons y suppléer, et faire en sorte, *qu'avant les prochaines élections*, personne n'ignore, en Canada, que les décisions de la cour de Rome, d'après lesquelles il appert que le "parti libéral canadien" mérite la confiance des catholiques tout autant que n'importe quel autre parti ; et qu'après mûr examen, tout ce que l'on a dit et écrit contre ce parti, a été reconnu par le Pape, par Rome, faux et mensonger.

Quant aux conservateurs, puissent-ils, pour le bonheur du pays, recevoir de Dieu le châtement qu'ils méritent : perdre le peu de considération qui leur reste, et se voir abandonnés de leurs amis, qu'ils ont trompés, en abusant de leur honnêteté et de leur attachement à la religion.

BELLECHASSE.

Magnifique assemblée dimanche à St. Charles de Beaumont. M. Boutin a remporté une éclatante victoire sur son adversaire, Fradet, à St. Charles. Le docteur Pelletier a aussi parlé et dans un discours plein de clarté et de précision a montré que Fradet n'était qu'un blagueur commun et vulgaire. A Beaumont, M. Achille LaRue a parlé après les vœux. Cette jolie paroisse est unanime comme toujours pour le parti libéral.

Fradet, malgré des engagements pris, n'a pas voulu se rendre à Beaumont, vu qu'il n'a pas de partisans dans cette paroisse.

Dimanche soir, une assemblée a eu lieu chez M. Damase Turgeon. On y a passé des résolutions que nous publierons demain.

PARLEMENT FEDERAL.

Séance du 5 avril.

Le débat est repris sur l'amendement proposé pour imposer une taxe sur les produits agricoles importés en Canada.

M. ORTON dit qu'il approuve la motion proposée par l'hon. député de West Hastings. Il prétend que les banques exigent un taux d'intérêt élevé sur les prêts, parce que la balance du commerce n'est pas en faveur de ce pays. Il parle d'une manière générale des avantages qui résulteront de l'imposition d'une taxe sur les produits agricoles.

M. SMITH (Peel) dit qu'il désire répondre brièvement aux remarques de l'hon. député qui vient de prendre la parole. Parmi les députés qui siègent en cette Chambre il y en a trente environ qui se livrent à l'agriculture, et il est étonnant que pas un seul d'entre eux ait demandé l'imposition de droits sur les produits agricoles.

On prétend que les américains peuvent importer du blé récolté en ce pays, le moudre, l'exporter en Canada et vendre la farine au-dessous du prix qu'elle coûte en ce pays. Je ne comprends pas comment la chose peut se faire. Il cite des extraits du rapport des importations et des exportations pour démontrer l'absurdité du projet d'imposer des droits sur les produits agricoles.

Les cultivateurs ne sont pas en faveur de ce projet de loi et pourquoi la leur imposer contre leur gré. A plusieurs assemblées publiques tenues dans son comté l'été dernier, il n'a rencontré qu'un seul cultivateur qui se soit prononcé en faveur de cette mesure.

M. DAVIES cite des statistiques touchant le commerce de l'île du Prince Edouard et se prononce en faveur du libre-échange. Les habitants des provinces maritimes sont en faveur du libre échange et considèrent que les taxes sont déjà assez élevées. Il censure l'hon. député de Queen's Cie qui a voté contre la motion de Sir John A. Macdonald l'année dernière et qui a voté pour cette année. Il termine en disant que la politique du gouvernement actuel est une politique sage.

M. BURPEE (Sunbury) dit qu'il croit que cette taxe sera avantageuse pour les cultivateurs, bien qu'ils ne la demandent pas. Ce sont les manufactures qui demandent la protection et qui se servent de la question des intérêts agricoles pour obtenir ce qu'ils désirent. Il parle en faveur de la diminution des droits et dit qu'il espère que le tarif sera encore diminué.

M. GREENWAY se prononce contre la motion et démontre que la protection des produits agricoles ne favoriserait pas les intérêts du pays. Il approuve la politique du gouvernement.

M. OLIVER cite des statistiques touchant les droits imposés en 1843 sur les marchandises fabriquées en Angleterre. Les hon. députés de la gauche disent que ces droits étaient insuffisants pour permettre aux fabricants anglais de lutter avec les fabricants de tous les autres pays. Après avoir parlé des droits imposés en Canada, il dit que si en 1843 avec un tarif de 10 à 15 par cent les fabricants anglais pouvaient lutter sur tous les marchés étrangers, les manufactures de ce pays devaient prospérer, protégées comme elles le sont par un tarif bien plus élevé. Les manufactures anglaises ont prospéré beaucoup sous un système de libre échange.

Il s'oppose à la motion soumise à la Chambre pour deux raisons. D'abord, il est absurde de supposer que nous obtiendrions un traité de réciprocité en imposant des droits sur les marchandises importées en ce pays. En second lieu, une loi de cette nature sera préjudiciable aux intérêts des propriétaires de moulins à farine en Canada. Si on fait cesser l'exportation du blé des États de l'Ouest, on fera un tort immense à ceux qui exploitent ces moulins et le pays tout entier s'en ressentira.

Les cultivateurs n'ont jamais demandé au parlement de passer une loi semblable, et ils n'en éprouvent nullement le besoin. Ce sont les manufacturiers qui veulent la protection et ils essaient de faire tomber la classe agricole dans un piège dans le but d'obtenir ce qu'ils désirent.

Je m'oppose à cette mesure pour une autre raison. Nous avons promis aux provinces maritimes de diminuer le tarif au fur et à mesure que les finances du pays nous permettraient de le faire, ce qui a été fait jusqu'à présent, et cette mesure aurait certainement un mauvais effet et entraînerait des difficultés entre les habitants des provinces maritimes et ceux de la province d'Ontario.

Je voterai contre toute mesure qui sera proposée pour protéger davantage les manufactures en augmentant les droits ; je crois que le tarif est déjà

assez élevé. Je ne veux pas que l'on favorise les manufacturiers au détriment des classes agricoles et je m'opposerais toujours à cette politique de protection.

M. GIBBS (North Ontario) se prononce en faveur de la protection des produits agricoles.

M. PALMER dit que comme représentant des provinces maritimes il ne peut voter pour l'amendement qui a été proposé.

M. FLEMING dit qu'il est singulier que le chef de l'opposition n'ait jamais songé à introduire des mesures pour protéger les produits agricoles pendant qu'il était au pouvoir. On nous dit que ce défaut de protection sur les produits agricoles a fait perdre \$63 par année à chaque cultivateur canadien ; or, comme il y a 500,000 cultivateurs en ce pays on pourrait filer un compte de soixante-onze millions contre l'hon. député de Kingston, pour les cinq dernières années de son administration. [Rires].

L'imposition d'une taxe sur le blé ruinerait ceux qui manufacturent la farine en ce pays.

M. BLAIN s'oppose fortement à la motion et dit que l'on essaie à faire du capital politique en agitant cette question.

M. RYMAL propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée, et la Chambre s'ajourne.

LES ETUDIANTS ESPAGNOLS A PARIS.

Une troupe d'étudiants madrilènes est arrivée, dit le *Temps*, à Paris pour s'y amuser à la mode de leur pays pendant les derniers jours du carnaval (ajoutons que leur visite à Paris a été le grand événement de la saison). Cette troupe composée d'une soixantaine de jeunes gens, forme ce que l'on appelle en Espagne, *una estudiantina*.

Leurs costumes sont très coquets ; très frais, et ne rappellent que par certains détails devenus des ornements, la joyeuse misère des étudiants d'autrefois. Le plus curieux de ces détails est une cuillère de bois attachée au chapeau en guise de cocarde, en souvenir de celle dont au bon vieux temps MM. les élèves étaient toujours prêts à s'escrimer quand de généreux seigneurs ou de bons bourgeois leur offraient la soupe en échange de quelque chanson.

A Madrid, on ne saurait imaginer un carnaval dans lequel ne figureraient pas deux ou trois *estudiantinas*, et le fait est que les troupes de ces jeunes donneurs de sérénades sont le principal attrait du carnaval dans la capitale Castillane. Ils vont par les rues avec leurs guitares, leur mandolines, leurs violons, leurs fifres et leurs panderas, dont la plupart jouent très agréablement, et ils s'arrêtent devant toutes les maisons qu'ils veulent honorer. Souvent on les invite à monter, et ils exécutent alors dans les salons les meilleurs morceaux de leurs répertoires. Le soir ils mangent, ils boivent, et ils dansent comme des enragés.

Leur costume se compose d'un justaucorps noir, d'une culotte courte et de bas de même couleur avec un grand chapeau-claque d'Arlequin, et une cape noire dans laquelle ils se drapent de façon à laisser les bras libres pour tenir la guitare.

La *estudiantina* qui est arrivée à Paris possède 16 guitares, 10 violons, 5 bandourias, 8 flûtes et panderas, qui travaillent sous les ordres d'un chef d'orchestre. Douze étudiants non munis d'instruments servent d'avant-garde à la bande des musiciens, dans les promenades qu'ils font à Paris.

Environ cinq cents étudiants des diverses facultés de Paris, qui s'étaient réunis le 4 mars entre huit et neuf heures sur la place du Panthéon, se sont présentés vers neuf heures et demie dans la cour de l'hôtel d'Angleterre, au 56 de la rue Montmartre, pour souhaiter la bienvenue à la *Estudiantina* madrilène, qui est logée dans cet hôtel.

C'est un étudiant en droit, M. Dulau, qui s'était chargé de souhaiter la bienvenue à nos jeunes hôtes. Voici le petit discours qu'il leur a adressé :

Messieurs les étudiants espagnols, "Les étudiants français, sensibles à la marque de sympathie que vous leur donnez en venant les visiter, sont heureux de vous souhaiter la bienvenue et de vous assurer de leurs sentiments fraternels."

Ces paroles ont provoqué une explosion de cris : "Vive la France et vive l'Espagne," telle que la voix de M. Bénilo Marticeoena, étudiant en droit espagnol, qui a essayé de répondre à M. Dulau, n'a pas pu être entendue.

La plus jolie réponse que pouvait faire la *estudiantina*, c'était d'ailleurs d'offrir à leurs visiteurs une de ces jolies aubades espagnoles qu'elle se pique avec justice d'exécuter à la perfection. Aussi le chef de la bande M. Zabaleta, licencié en médecine et chirurgie, s'est empressé de donner le signal d'attaque,

et les guitares, les violons, les mandolines, les flûtes et les tambourins ont aussitôt commencé leur joyeux bavardage.

Puis tout le cortège s'est ébranlé, la *estudiantina* prenant la tête, et s'est dirigé vers le quartier Latin. Dans la rue Montmartre et la rue des Halles, il a fallu traverser une foule énorme ; sans le secours de la police, jamais la procession n'aurait pu arriver sur les quais.

Mais des mesures avaient été prises pour que cette promenade ne devint pas un travail trop pénible ; sur la place du Châtelet, sur le pont et sur le boulevard du Palais, les sergents-de-ville avaient fait ranger la foule et on avait même interdit le passage des voitures.

Malheureusement, la foule n'a pas beaucoup pu jouir des jolies habaneras et des pimpantes ségüilles que la *estudiantina* exécutait en marchant. Comme elle applaudissait toujours d'avance sur tout le parcours du cortège, elle étouffait elle-même le bruit d'ailleurs très discret des guitares et des violons.

C'est vers la place du Panthéon que se dirigeait le cortège, mais la galanterie espagnole est telle qu'une *estudiantina* ne peut guère passer devant la résidence d'un personnage sans s'arrêter un instant pour le saluer en musique. C'est à M. le préfet de police que la première sérénade a été donnée, et la seconde à son voisin, M. le président du tribunal de commerce, qui avait, paraît-il, fait prier les étudiants de bien vouloir lui faire visite avant d'aller plus loin et qui avait fait suspendre les audiences pour offrir aux plaideurs un intermède musical.

La troisième sérénade a été pour M. le doyen de la Faculté de Médecine, et au moment où nous avons dû quitter la *estudiantina*, après l'avoir saluée d'un : *Viva la juventud española* qui a trouvé de l'écho, ces messieurs se préparaient à en donner une quatrième à M. le doyen de la Faculté de droit.

La promenade finie, les étudiants madrilènes se sont rendus au concert du *Châtelet*, boulevard St. Michel, où un punch avait été préparé. Après le punch, les jeunes gens se sont dirigés par le boulevard St. Michel et le quartier Latin ou Café Riche, où un déjeuner leur a été offert par M. Bignon.

Les espagnols se sont ensuite promenés pendant l'après-midi sur les boulevards et se sont dispersés, dans la soirée, à Bullier, à Valentino et à Frascati.

L'ordre n'a pas été troublé un seul instant et le jeune officier de paix qui était chargé de prendre les mesures nécessaires, tâche dont il s'est acquitté d'ailleurs avec une rare courtoisie, n'a eu que des félicitations à adresser aux étudiants.

Le lendemain soir, ils ont assisté au bal de l'Elysée.

La salle de danse située au contre de l'annexe, sur la façade du jardin, a été réservée jusqu'à minuit au corps diplomatique, aux ministres, aux sénateurs, aux députés et à quelques invités privilégiés ; c'est là en effet que les étudiants espagnols devaient être présentés à M. le Président de la République et à Madame la duchesse de Magenta.

Les étudiants devaient faire leur entrée à 11 heures par le jardin, dans la salle du buffet, à l'extrémité de la grande galerie, du côté de la rue de l'Elysée, et près de la salle du conseil ; mais la foule qui entourait les abords de l'Elysée, du côté des Champs-Elysées, leur a fait un accueil si enthousiaste qu'ils ont été obligés de s'arrêter pour jouer plusieurs morceaux.

A onze heures et demie, les étudiants faisaient leur entrée dans la salle de bal des ministres.

Le marquis de Molins, ambassadeur d'Espagne, a présenté au maréchal le chef des étudiants, et aussitôt après, les visiteurs ont exécuté plusieurs morceaux de leur répertoire, dont l'un était dansé en même temps que joué. Ils se sont ensuite rendus dans la grande salle à manger qui était transformée en salle de bal, où ils ont de nouveau joué et dansé ; un souper leur a été ensuite offert dans le salon doré. Leurs physionomies, leurs manières, leurs costumes ont produit la meilleure impression sur le public élégant qui se pressait dans les salons de l'Elysée.

Le lendemain, les étudiants de Paris ont offert à leurs camarades un déjeuner au Palais Royal. La liste de souscription, à raison de cinq francs par tête, a atteint le chiffre de mille francs. Les jeunes gens de l'*Estudiantina* avaient à répondre, on le pense bien, à cette invitation, et un banquet de plus de quatre cents couverts réunissait les étudiants des deux nations amies. C'était pour les Espagnols, la vraie fête de la jeunesse, la réalisation du but de leur voyage en France ; c'était pour eux l'occasion de boire à la santé de la jeunesse française, de toaster à la prospérité de notre pays.

Les écoles de médecine et de droit

étaient largement représentées à cette fête fraternelle; mais, en outre, l'école polytechnique, l'école centrale, l'école des beaux arts, l'école des mines, et d'autres encore, avaient envoyé de nombreux délégués chargés de porter leurs souhaits de bienvenue aux étudiants espagnols.

L'entente la plus cordiale et l'ordre le plus absolu n'ont cessé de régner pendant tout le temps du banquet qui a duré plus de deux heures; de nombreux étudiants français, parlant l'espagnol, faisaient les fonctions de commissaires et servaient d'interprètes à leurs hôtes pour tout ce dont ils pouvaient avoir besoin. Les étudiants espagnols étaient placés, deux par deux, à chaque table; la conversation, eut, dans le principe, quelque peine à s'établir, par suite de l'ignorance où l'on se trouvait de leur langue; mais on se souvint bientôt qu'Espagnols et Français étaient de race latine et tout le monde parla latin; dès lors la conversation devint générale.

Les toasts qui ont été portés de part et d'autre ont été tellement nombreux, qu'il nous serait impossible d'en dresser la liste. Reproduisons seulement quelques paroles, dites en français par un étudiant espagnol au nom du président de l'Estudiantina: "Je bois, a-t-il dit, aux émules des Richat, des Cujas, des Poussin, des Pascal, des Berryer, de toutes les illustrations qui ont porté si haut les sciences, les lettres et les arts français. Je bois à cette jeunesse généreuse qui continue envers nous les vieilles et nobles traditions de cette hospitalité courtoise qui met la France à la tête des races latines, je bois à l'Université de France."

De toutes parts, dans toutes les salles, des toasts étaient portés à la fois. Partout les applaudissements, les vivats éclataient, unanimes: de tous côtés, les cris de "Vive la France! Vive l'Espagne!" s'échappaient vibrants et sincères. Jamais nous n'avions vu tant d'entrain de jeunesse et d'enthousiasme.

Après le banquet, les étudiants ont repris leurs instruments et ont fait entendre quelques-uns de leurs éclatants morceaux, aux applaudissements de la foule enthousiasmée.

Ils vont continuer leurs promenades et leurs visites chez tous ceux qui leur adressent une invitation. Ils ont été profondément touchés de la lettre suivante, adressée à leur chef par notre grand poète national: "Hijos de la noble España, lo soy vuestro amigo, Victor Hugo," et ils doivent aller lui donner une sérénade. En outre, l'auteur d'Ernani a envoyé à chacun d'eux sa photographie; ils vont la mettre à leur chapeau et la porteront tant qu'ils resteront à Paris, voulant honorer par là notre plus grand poète français.

Ils sont, du reste, enchantés de l'accueil qui leur est fait à Paris.

(A continuer.)

LA GUERRE D'ORIENT.

Londres, 9.—La Pall Mall Gazette, considérant la politique qu'elle appelle factieuse de l'opposition, à propos de la question d'Orient, et censurant les discours de Lord Granville, Lord Derby, du Duc d'Argyle et de M. Gladstone, demande au gouvernement de dissoudre le parlement, afin de mettre fin à l'anarchie qui a partiellement paralysé les affaires publiques depuis deux ans.

Le Journal de St. Pétersbourg dit que la Russie demande que les avantages obtenus pour les chrétiens en Turquie aient d'autres garanties plus efficaces que celles du traité de 1856, et que ces garanties soient substantielles. La Russie ne peut accepter les décisions éphémères d'un congrès, parce qu'elles n'assureront aucunement la paix. Si l'Europe est disposée à régler la question d'Orient de manière à émanciper les chrétiens, la Russie ne soulèvera pas de difficultés, mais la discussion des questions devra se faire avec toute confiance et non pas avec un sentiment de jalousie.

Des garnisons russes viennent de relever les garnisons roumaines Widdin, Nicopolis et Rahova. Les russes occupent maintenant tout le pays depuis l'embouchure du Danube jusqu'à la frontière de la Serbie.

Dans la Chambre des Communes, ce soir, le débat a été repris sur le message de la Reine au sujet de l'appel des réserves sous les armes. Sir Wilfrid Lawson, au nom des radicaux, a proposé un amendement pour contester la nécessité d'appeler les réserves sous les armes.

La chambre a rejeté l'amendement par 319 contre 64. Le marquis de Hartington, M. Forster et plusieurs autres libéraux se sont abstenus de voter. Le marquis de Hartington a même demandé à Sir W. Lawson de retirer son amendement; celui-ci a refusé.

Bucharest, 9.—On confirme la nou-

velle que le Prince Ghika a été autorisé d'informer Gortschakoff que l'armée roumaine se laissera écrasée plutôt que de désarmer. Le Prince Charles a dit la même chose au consul de Russie.

Athènes, 9.—Huit mille thessaliens venant de villages incendiés dans la Thessalie, se sont réfugiés en Grèce, et sont dans la plus grande détresse.

LISTE DES CANDIDATS.

ELECTIONS: 1ER MAI 1878.

Table with 3 columns: COMTE, LIBÉRAL, CONSERVATEUR. Lists candidates for various counties including Argenteuil, Bagot, Beauport, etc.

A TRAVERS LA VILLE.

PERSONNEL.—L'Hon. M. Starnes, président du Conseil législatif, est arrivé hier matin à Québec.

L'Hon. juge Casault est arrivé d'Angleterre hier.

TAILLEURS DE PIERRE.—C'est par un malentendu que les tailleurs de pierre aux bâtiments du Parlement se sont mis en grève lundi matin. En apprenant cela MM. Bocage et Châteauevert sont descendus de suite de St. Alban et ont réglé l'affaire. La grève n'a duré qu'une journée.

HUSSARDS CANADIENS.—Il y a eu parade des hussards hier soir au manège. Les demandes d'entrées dans ce corps sont tellement nombreuses, que ordre a été donné de n'admettre que des applicants qui mesureront 5 pieds et 8 pouces.

L'INTERCOLONIAL.—Le revenu de l'Intercolonial pour le mois de mars a été de \$110,663, ce qui fait \$30,000 de plus que pour le mois correspondant l'année dernière.

CHATS URBAINS.—Les chats urbains ont fait leur apparition dans les rues hier.

OUVERTURE DE LA NAVIGATION.—Hier après-midi, les promeneurs sur la terrasse Durham ont pu voir avec surprise deux individus qui descendaient le fleuve devant la ville sur chacun un glaçon; l'un d'eux n'avait pas de rame ou de gaffe et s'en allait au fil de l'eau, tandis que l'autre se guidait au moyen d'une perche.

MORT SUBITE.—Hier, après-midi, vers 5.15 heures, un nommé Berthiaume, de St. Sauveur, sciait du bois avec son genre dans le hangar de M. Kane, ferblantier, rue la Fabrique, lorsqu'en disant à son compagnon de corder le bois de telle façon, il tomba dans des convulsions et expira.

On envoya chercher le coroner et deux médecins.

On pense qu'il est mort d'une maladie de cœur.

On a transporté de suite son corps chez lui.

VENTE PAR ENCAN.—Nous prévenons le public que, le 11 avril courant, à 10 heures du matin, aura lieu la vente à l'encan de tout le mobilier garnissant le logement de E. Moreau, écrivain, au No. 30 rue Hébert, Remparts.

On sera admis à visiter les meubles, etc., durant les trois jours précédant la vente: de 10 à 12 heures, A. M., et de 2 1/2 à 6 heures, P. M.

Un catalogue sera remis aux visiteurs

et sera distribué avant et lors de la vente.

Avis aux amateurs de meubles de choix, de gravures de prix, etc., aux célibataires endurcis à qui la grâce inspire la résolution longtemps combattue de prendre enfin femme et maison pour fixer leurs jours dans un confortable chez soi.

IMPORTANT A SAVOIR.—Le magasin de moulin à coudre de L. N. Allaire et Cie, est transporté au No. 6, rue de la Fabrique, dans les bâtiments des Messieurs du Séminaire, entrepôt de Pianos de Bernard et Allaire.—Im.

FAITS DIVERS.

ENTRE ÉLECTEURS.—Comté de Bonaventure.—"Pourquoi M. Tarte, de Québec, a-t-il choisi notre comté de préférence à un autre?" C'est parce que, dit-on, il est un conteur de bonnes aventures.

"Alors, nous le croirons pas, nous voterons suivant notre opinion... pour le mieux."

GRÈVE.—Les journaliers sur la section No. 8 du Canal Lachine se sont mis en grève pour avoir des gages plus élevés; les contracteurs ont acquiescé à leur demande et paient maintenant \$1.25 par jour.

TRISTE.—A Montréal, on vient d'amputer une jambe à un enfant de trois ans, pour une certaine maladie qu'on ne spécifie pas dans la dépêche.

On pense qu'il en réchappera.

INVENTION UTILE.—M. Wilbrod Lamontagne, menuisier employé au bureau de poste de Montréal, a inventé un mécanisme des plus ingénieux pour annoncer l'arrivée et la distribution des malles. Dans la fenêtre, vingt lames en bois portant les noms des différentes places d'où arrivent les malles, sont disposées dans quatre rainures dans le chassis. Ces vingt lames sont mises en mouvement par deux fils seulement. Le commis du bureau, en arrière des tiroirs et des boîtes, n'a qu'à tirer un des fils et l'arrêter à un cran pour faire connaître aux passants l'arrivée des courriers.

M. Lamontagne n'en est pas à sa première invention. C'est à lui que le bureau de poste de Montréal est redevable de la porte elliptique brevetée par où entrent les malles. Cette porte est construite de telle manière que la voiture des postes peut-être déchargée dans les sous-soulements de l'édifice sans être ouverte pour laisser entrer le froid ou la pluie.

La nouvelle invention de M. Lamontagne doit être sous peu brevetée en Canada et aux Etats-Unis.

MACHINE A ÉCRIRE.—Nous trouvons dans la Typologie Tucker la description d'une nouvelle machine qui paraît destinée à remplacer la plume pour les copies manuscrites. Elle est due à l'invention de M. Alisoff, de St. Pétersbourg, qui lui donne, en Amérique et en Angleterre, le nom de "Type Writer." Avec cette machine à écrire, on peut produire, parait-il, en un temps donné, deux fois plus de copie qu'avec la plume. Les mots s'inscrivent, ou plutôt s'impriment en caractères romains avec une netteté presque égale à celle d'une bonne épreuve typographique, il s'en suit qu'on aurait désormais la possibilité de remplacer le manuscrit illisible par la réimpression.

L'instrument, vu de loin, ressemble assez à certaines machines à coudre, mais, de près, sa surface supérieure présente la forme d'un parallélogramme d'à peu près 28 centimètres sur 12. Elle est perforée d'autant de trous circulaires qu'il y a de lettres dans l'alphabet, et de dix-huit autres trous pour les chiffres, la ponctuation les signes, etc. Dans ces trous sont enfilés des morceaux de bois cylindriques, qui portent l'emprunte des lettres, toutes majuscules, auxquelles ils correspondent.

Cette machine est dotée d'un clavier d'un genre particulier. En appuyant légèrement sur les touches, les lettres qu'elles représentent sont instantanément reproduites sur une feuille de papier placée au-dessous. La rapidité de l'impression est en rapport avec le plus ou moins d'habileté de l'opérateur, et la simplicité du mécanisme est telle, dit-on, que toute personne sachant épeler peut, au bout de deux ou trois jours, imprimer de cinquante à cents mots à la minute. La nouvelle petite machine se justifie de façon à s'adopter à du papier de toute largeur, depuis 10 jusqu'à 25 centimètres. Pour ce qui est de la hauteur, on peut imprimer avec une facilité égale sur une bande de 5 centimètres ou sur du papier continu. Ni la qualité, ni l'épaisseur du papier ne font obstacle à l'emploi de la machine; c'est ainsi que des maisons de commerce y ont recours pour imprimer les adresses des enveloppes de toutes espèces et même sur du papier d'emballage. Le petit écrivain est toujours prêt

à fonctionner; on cesse d'avoir à craindre les plumes corrodées, l'encre desséchée ou l'encre répandue. Ainsi plus de papiers sur la copie, plus de taches au doigts ni aux habits. La table peut-être boiteuse, la régularité de la copie n'en est nullement affectée, ce qui équivaut à dire qu'avec cette machine on écrit aussi bien à bord d'un bateau à vapeur que dans un train express. Les sténographes trouveront le petit écrivain d'un grand secours pour la reproduction de leurs comptes-rendus, et les personnes qui ne se familiarisent pas facilement avec du mauvais manuscrit accueilleront certainement cette invention comme une bonne nouvelle.

HOMME VOLCAN.—Nous lisons dans le Traité d'Union de Mexico:

Il y a quelques jours, dans un des wagons du train de 7 h. 20 en route pour Tacubaya, se trouvait un individu qui portait entre sa chemise et son gilet un paquet en papier bien ficelé contenant trois ou quatre livres de poudre de chasse.

Ne songeant guère au danger qu'il y avait à fumer, il alluma tout tranquillement sa cigarette. Une étincelle inaperçue tomba du bout de sa cigarette sur le paquet contenant la matière fulminante. De là, une éruption volcanique qui fit du wagon une fournaise ardente. On parvint à éteindre promptement le feu qui s'était communiqué à la chair et aux habits des voyageurs.

Outre les brûlures horribles et graves qui ont déjà causé la mort de l'individu porteur de la poudre, on a retiré du wagon trois personnes, dont deux blessées assez grièvement et la troisième gravement atteinte à la main droite.

MORT D'UNE FIDÈLE SERVANTE.

Mardi, le 9 du courant, à St. Thomas de Montmagny, l'on conduisit à sa dernière demeure, une femme peu connue du monde, mais bien connue de Dieu, et qui a pratiqué pendant une longue vie des vertus qui faisaient l'admiration des anges et de quelques personnes qui ont eu l'avantage de vivre auprès d'elle. Née à St. Thomas de parents peu fortunés, Thérèse McIntyre entra à 9 ans chez M. François Têtu, riche cultivateur de cette paroisse, et pendant soixante dix-huit ans, elle servit sa famille avec un dévouement qui ne faillit jamais et avec une fidélité dont on rencontre aujourd'hui bien peu d'exemples. Elle aida M. et Madame Têtu à élever les seize enfants que Dieu leur avait donnés et elle fut pour eux une seconde mère, leur sacrifiant toutes ses forces, presque tout son sommeil, et leur donnant les plus belles leçons d'amour du travail et d'amour de la religion. Mariée à M. Jean-Baptiste Gendron qui demeura avec elle au service de M. Têtu, elle eut la douleur de le perdre, il y a vingt-cinq ans, et depuis cette époque, elle vit mourir ses maîtres et plusieurs de ceux qu'elle considérait et qu'elle aimait comme ses enfants. Parvenue à un âge avancée, elle ne voulut jamais accepter le repos que lui offraient ceux et celles qu'elle avait servis pendant si longtemps, et elle travailla avec la même patience et la même humilité jusques dans les dernières années de sa vie. Depuis deux à trois ans seulement, la maladie, ou plutôt la faiblesse, l'arracha au travail et aux humbles fonctions qu'elle aimait tant, et alors, elle ne soupira plus qu'après la mort, craignant d'être à charge à la famille qu'elle ne pouvait plus servir. Dieu a exaucé ses vœux et l'a appelée à lui dans la 88e année de son âge. A elle plus qu'à bien d'autres, il a dû dire: Fort bien, bonne et fidèle servante, parce que tu as été fidèle dans les petites choses, je t'établirai sur les grandes; entres dans la joie de ton Seigneur. *Euge serve bone et fidelis, quia super pauca fuit fidelis, supra multa te constituit, intra in gaudium Domini tui.*

MARCHE MONÉTAIRE.

New-York, 10 hs., 19 avril 1878. Or, 1; Echange Sterling, 86 1/2; Greenbacks, 98.

E. C. BARROW, Courtier.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL.

9 avril 1878. RECETTES.—Orge, 1200 mts; Avoine, 700 mts; Fleur, 4,800 quarts; Blé, 400 quarts; Alcahis, 11 quarts; Beurre, 86 tinnettes; Fromage, 23 meules.

Naissance.

Ce matin, la Dame de E. J. Angers, écrivain, une fille

Décès.

À Notre-Dame de Lévis, le 8 du courant, Marie Rose-Anna-Antoinette, à l'âge de 3 ans et 4 mois, enfant de M. Joseph Samson, cultivateur.

À Beaumont, le 9 du courant, Madame

Esther Labrecque, épouse de Sieur Charles Esnouf, à l'âge de 64 ans et 5 mois, après une maladie de 15 jours soufferte avec une résignation vraiment chrétienne. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux inconsolable, sept enfants, vingt-cinq petits-enfants, un grand nombre de parents et amis qui la regretteront longtemps. Ses funérailles auront lieu samedi prochain, le 13 courant, à 8 heures du matin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Annonces Nouvelles.

ELECTION MUNICIPALE

DANS LE

QUARTIER MONTCALM.

Une Assemblée des Electeurs du Quartier Montcalm favorables à la candidature de MM. GINGRAS, DELANEY et HATCH, aura lieu CE SOIR, au No. 8, rue St. Patrice, à la Salle d'Ecole de M. DUGAL, à 7.30 heures.

Québec, 10 avril 1878—11

A la renommée—Charcuterie Française

A. RUHLMANN,

Coin des rues Grant et des Fossés, en face l'Ecole des Frères, St. Roch.

EXTRA PRIX A L'EXPOSITION 1877.

Table listing various food products and their suppliers, such as Saucisson Boulogne, Jambon Fumé, etc.

Toutes les Marchandises sont tenues dans des chambres fraîches pendant les chaleurs de l'été et sont vendues à des prix très modérés.

SUCCURSALE à la HAUTE-VILLE

E. ROUMLHAC, Rue St. Jean, No. 80

Ou toute commande sera livrée dans le plus bref délai.

A. RUHLMANN,

Coin des rues Grant et des Fossés, en face l'Ecole des Frères, St. Roch. Québec, 10 avril 1878—3m

Société Permanente de Construction des Artisans.

AVIS.

AVIS est par le présent donné que suivant un des règlements de la Société Permanente de Construction des Artisans, l'Assemblée Générale Annuelle des Membres, aura lieu dans ses Bureaux, JEU'DI, le 2 MAI prochain, à 7 heures p.m., pour recevoir le rapport du Secrétaire-Trésorier, l'Election des Directeurs pour l'année courante et autres fins, etc.

Par ordre,

A. J. AUGER, Sec.-Trés.

Québec, 9 avril 1878—jd

Société Permanente de Construction des Artisans.

FONDS PERMANENT.

DIVIDENDE No. 6.

Un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT (4 0/0) sur le Capital Permanent de cette Société sera payé aux actionnaires, le et après le 15 courant.

Le Livre de Transport sera fermé du 12 au 15 inclusivement.

Par ordre,

A. J. AUGER, Sec. Trés.

Québec, 9 avril 1878—7f

PERDUE.

Entre le Mont Plaisant et Bellevue, une Vaïse en Cuir remplie d'Habilllements de Dames, etc. marquée A. H. M. La personne qui la trouvera sera récompensée en la laissant à ce Bureau.

Québec, 8 avril 1878—3fp

A VENDRE OU A FRETER.

Le Remorqueur à Foues "RAPID" jaugeant 133 tonneaux, avec Engin à Vapeur de la force de 40 chevaux, cylindre de 27 pouces, Piston de 8 pieds. Actuellement en rade à New Liverpool.

S'adresser à JOHN ROSS & CIE, Québec.

Ou à HUGH RITCHIE, New Liverpool.

8 avril 1878—12f

MAGASIN A L'EPREUVE DU FEU A LOUER

S'adresser à C. & W. WURTELE.

Québec, 3 avril 1878—12f

PIANO A VENDRE.

Piano de première classe à vendre à bon marché. S'adresser au bureau de L. Poëne-ment. Québec, 14 mars 1878.

Annonces Nouvelles.

GRANDE VENTE IMPORTANTE DE Meubles de grande valeur.

Nous avons reçu instruction de M. JOS. T. LEVALLEE de vendre à l'Encan, MARDI, LE 16 AVRIL A DIX heures A. M.

A sa résidence, La Canardière, Chemin Beauport,

Tout le mobilier des mieux assortis, comprenant Ameublement de Salon en Noyer Noir couvert en Crin, do en Repp de fantaisie, Chambres à Coucher en Noyer Noir dessus en Marbre, Ameublement de Passage, Chaises, Toile Cirée, Tapis Bruxelles et Tapissierie, Ustensiles de Cuisine, Poêles, etc., etc.

Un magnifique Piano "Weber" 7 octaves.

Voitures d'Hiver et d'Été, telles que Rowkaway, Wagon Américain, Express, Wagon, Harnais, Selles, etc., etc.

Sera aussi vendu le célèbre Cheval Courrier étalon pur sang connu sous le nom de "Carleton"

Vente absolument sans réserve à DIX heures du matin. Un LUNCH FREE sera servi de MIDI à UNE heure.

DERY, ST. LAURENT & CIE, E. & C., Québec, 10 avril 1878

ENCAN DE MEUBLES

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE.

VENDREDI, le 12 AVRIL

A la résidence privée, No. 72, rue Richelieu, vis-à-vis la Manufacture de Ciment de M. Gauvreau, faubourg St. Jean.

Par Encan sera vendu VENDREDI, le 12 AVRIL, à la résidence privée, No. 72, rue Richelieu, un bel assortiment de Meubles de Ménage, consistant en un magnifique Sideboard, Sofa en Crin Chaises en Crin, Canapé, Tables de Centre, Tables à Cartes, Table en Marbre, Prolats, Tables à Dîner, Cassole, Verrerie, Huilier, grand Poêle de Cuisine avec Bouilloire en Cuivre, Ustensiles de Cuisine, Matelats en pur Crin, Couvertures doubles et simples, et une grande quantité d'autres Effets.

Le tout vendu absolument sans réserve.

Vente à UNE heure et DEMIE précise.

OCT. LEMIEUX & CIE, Encanteurs.

Québec, 6 avril 1878.

VENTE A L'ENCAN SANS RESERVE.

Meubles et Effets de Ménage, Marchandises Sèches, Mercerie, Marchandises de Goût.

A commencer

JEUDI, LE 11 AVRIL 1878

nous vendrons à notre Salle d'Encan, Mo. 246, rue St. Joseph, St. Roch

(près du Marché Jacques-Cartier)

Tout le stock à présent en mains, comprenant Sofas, Canapés, Chaises en Crin et en Bois, Sideboards, Tables à Dîner, Set de Chambre à Coucher, Lavemains ouvert et fermé, Garderobes, Buffet, Matelats en Crin et en Laine, Lits de Plume, Couvertures Blanches et de Couleurs, Courte pointes, etc., avec un assortiment général de Tweeds, Draps, Chapeaux de Feutre, Valises et Porte manteaux, avec une quantité de Marchandises Sèches, etc.

Comme tout le stock doit être vendu avant le 1er Mai, les personnes qui seront à cette vente sont certaines de faire de bons achats à cette vente sans réserve.

La vente commencera à DEUX heures, et le soir à SEPT heures et DEMIE.

JACQUES & MURPHY, Encanteurs.

Québec, 9 avril 1878.

VENTE D'IMMEUBLE

Par DERY, ST. LAURENT & CIE.

Nous avons reçu instruction de M. J. F. POWELL, de vendre par Encan, le Terrain situé coin des rues D'Artigny et St. Patrick, dans le Quartier Montcalm, y compris une Maison à deux étages de première classe, en Pierre et en Briques, avec Hangar.

Conditions faciles qui seront connues le jour de la vente qui se fera sur les lieux, JEUDI, le ONZE AVRIL courant, à ONZE heures du matin.

DERY, ST. LAURENT & CIE, E. & C., Québec, 5 avril 1878.

ACTE DE FAILLITE DE 1875

Et ses Amendements.

Dans l'affaire de

JEAN R. LEBEL de Kamouraska,

Failli.

Le soussigné, DOMINIQUE LORTIE, de la Cité de Québec, a été nommé Syndic en cette affaire.

Les créanciers sont notifiés de filer leurs réclamations sous un mois.

Québec, 6 avril 1878.

D. LORTIE, Syndic.

Bureau de

WURTELE & LORTIE,

No. 51, rue Dalhousie.

5 avril 1878-31

GRANDE VENTE A L'ENCAN

JEUDI, le 11 AVRIL courant

A DIX heures A. M.

A la résidence de E. MOREAU, écuier, No. 30, rue Hébert, Remparts.

Nous avons reçu instruction de vendre à l'Encan tout le mobilier garnissant ce logement et comprenant un Piano carré en Bois de Rose, à 7 octaves; Ameublement de Salon et de Salle à Dîner, en Noyer Noir; Argenterie, Coutellerie, Vaisselle (dont un service complet à dîner et un service à dessert), Ameublements de Passage, en Noyer Tendre, Ameublements de Chambres à Coucher en Noyer Noir (avec dessus en marbre) et en Noyer Tendre, Tapis de Tapissierie, etc., Gazeliers, Lampes, Gravures, Corniches, Rideaux, Garnitures de Lit, Lingerie, Poêles, Tuyaux, Ustensiles de Cuisine, Articles de Fantaisie, etc.

A. & J. MAXHAM & CIE, Encanteurs.

N. B.—On sera admis à visiter les meubles durant les trois jours précédant la date de la vente, entre 11 et 12 heures a. m., et 24 à 5 heures p. m. Un Catalogue sera remis aux visiteurs et distribué avant et lors de la vente.

Québec, 4 avril 1878—jd

JACQUES & MURPHY,

Encanteurs et Marchands à Commission

sont maintenant prêts à prendre des ordres pour toutes sortes de ventes à l'Encan à résidence privée ou à leurs salles

Prix modérés, argent remis immédiatement après la vente.

Tous les ordres laissés à notre Salle d'Encan, No. 246, rue St. Joseph, St. Roch, recevront une prompt attention.

J. CQUES & MURPHY, Encanteurs

Québec, 3 avril 1878.

F. X. LEPAGE

IMPORTATEUR DE

MARCHANDISES SECHES

RUE DE LA

COURONNE No. 53.

A l'honneur de prévenir le public de la VILLE et de la CAMPAGNE que ses achats du PRINTEMPS et de L'ÉTÉ étant terminé l'assortiment de

MARCHANDISES SÈCHES

se trouve complet dans tous les Départements, et il se flatte de pouvoir contenter les ACHETEURS même les plus difficiles, toutes ses

MARCHANDISES SÈCHES

ayant été achetées, une partie argent comptant, une autre provenant de

FONDS DE BANQUEROUTE

Il se trouve en mesure de pouvoir les offrir à des conditions qui défient toute compétition, soit pour les prix et qualités pour le GOUT et le CHOIX de ses articles. Coton Jaune, Shirting, Union Wincey, etc., etc.

300 pièces de Tweed Anglais, Ecossois et Canadien (une spécialité), Drap Noir tout Laine et Union, Drap de Dames, Noir et de Fantaisie, Serge Noire pour Habits, Indiennes Anglaises et Américaines.

Mousseline, Laine, Dentelles, etc., etc.

Grand assortiment de Soie Noire et de Couleurs.

300 pièces Etoffes à Robes, depuis les plus bas prix aux qualités les plus supérieures, et une foule d'articles qu'il serait trop long d'énumérer.

Aussi Effets de la 1ère Communion

Nous invitons spécialement les familles à venir visiter ce Département avant d'aller ailleurs.

Venez visiter le Magasin.

F. X. LEPAGE,

Québec, 8 avril 1878.

Instituteur et Institutrice demandés.

On aurait besoin d'un Instituteur pour l'Ecole Modèle, et d'une Institutrice pour l'Ecole-Elémentaire du Village de St. Henri de Lauzon. Il faudrait qu'ils seraient mariés. S'adresser au Président des Commissaires d'Ecoles de cette paroisse.

L. N. CARRIER, S. P.

2 avril 1878-15j

H. S. SCOTT & CIE.,

No. 60, RUE ST. PIERRE,

BASSE-VILLE.

Térébentine Vernis

Haile Pinceaux

Peinture Teinture

Blanc de Plomb, Noir, Jaune, Rouge, Vert, "Pat Driers," Terre d'Onbre, etc., Vernis Nobles & Hoors,

CONSTANMENT EN MAINS

LE TOUT AUX PLUS BAS PRIX.

Québec, 5 avril 1878.

Plusieurs SERINS importés et autres, mâles et femelles, provenant d'accouplements entre eux

S'adresser au

No. 52, rue St. Geneviève, Cap.

Québec, 13 mars 1878-1m

VENTE A L'ENCAN

SOUS

ACTE DE FAILLITE DE 1875

DE

Pompes à Vapeur, Vergues de Bâti-ments, Matériel et Accessoires, etc.,

— AUSSI —

UN YACHT VOILIER

Dans l'affaire de

HENRY DINNING,

Constructeur de Navires,

Failli.

Par Encan sera vendu au Bureau du Syndic soussigné, Bâtisses du Télégraphe, rue St. Pierre,

JEUDI, LE 11 AVRIL 1878

A tant dans la piastra, d'après l'inventaire

Tout le matériel et les effets du Chantier de Construction du Failli, à l'Anse du Cap, consistant en Engins et Pompes à Vapeur, complet, Pompes en Métal, Rouleaux en Fer, Machine à Couper et à Percer, Enclumes, Vis, Cordages, Cuivre et Fer, Genoux, Gournable, Bois de Construction, Fonte, etc.

— AUSSI —

UN YACHT VOILIER.

L'inventaire qui vient d'être fait par un évaluateur et qui se monte à \$8913.30, peut être vu au bureau du soussigné.

L'immeuble peut être examiné aucun jour d'ici à la vente, sur les lieux, à l'Anse du Cap.

Pour autres informations, s'adresser au Syndic soussigné.

Vente à ONZE heures A. M.

OWEN MURPHY, Syndic.

Québec, 4 avril 1878.

AGENTS DEMANDÉS.

Une Compagnie d'Assurance Mutuelle prenant aussi des risques pour primes au comptant, récemment établie, et incorporée par acte spécial du Parlement, demande des agents pour les différents comtés des Trois-Rivières à Gaspé.

Tout agent devra justifier de sa compétence, être bien recommandé et devra fournir des sûretés à la satisfaction des Directeurs. Les personnes possédant de l'expérience en fait d'assurance seront traitées libéralement.

Risques de fabriques, de fermes et de commerce à des taux modérés.

Adressez BOITE 526, Québec.

4 avril 1878-15j

PROPRIÉTÉS A VENDRE.

1. Un emplacement situé dans le village de la Pointe-a-Pic paroisse de St. Etienne de la Malbaie, contenant six perches de front sur six perches et demie de profondeur avec une grande maison, connue sous le nom de "Murray Bay House," dessus construite, qui est très convenable pour un Hôtel ou une Résidence Privée.

2. Une terre située au même lieu, contenant quatre-vingt-dix pieds de front sur un demi arpent de profondeur, et de cette profondeur contenant trois-quart d'arpent de front sur environ trente-sept arpents de profondeur, avec une maison et autres bâties dessus construites.

Ces propriétés seront vendus à des conditions faciles. Titres incontestables.

S'adresser à la

SOC. CONSTRUCTION MUTUELLE,

No. 26, rue St. Jacques, B.-V.

Québec, 1er avril 1878.

PRELARTS !

Ayant acheté le STOCK DE PRELARTS de MM FYFE & WRIGHT autrefois FYFE & GARNEAU de cette ville, consistant en Prelarts de "Harc" et des meilleurs Prelarts Ecossois, nous les offrons en vente à 35 par cent au-dessous du prix courant, aussi un autre lot semblable acheté sous les mêmes circonstances.

SAVOIR :

250 verges 70 cents pour 45 cents.

150 " 80 " " 57 "

300 " \$1.00 " 70 "

300 " 1.10 " 75 "

400 " 1.15 " 80 "

375 " 1.25 " 85 "

250 " 1.30 " 95 "

450 " 1.35 " \$1.00.

Ces Marchandises sont de qualités supérieures et garanties pour la durée.

GLOVER, FRY & CIE.

Québec, 27 mars 1878.

SERINS A VENDRE.

Plusieurs SERINS importés et autres, mâles et femelles, provenant d'accouplements entre eux

S'adresser au

No. 52, rue St. Geneviève, Cap.

Québec, 13 mars 1878-1m

A VENDRE OU A LOUER.

La jolie et spacieuse résidence à deux étages, en briques à feu, située à la Canardière, sur le chemin de Beauport, à un mille de distance du pont Dorchester, comprenant neuf chambres et une cuisine, et munie de toutes les commodités modernes, ayant été de plus badigeonnée à neuf l'an dernier. Quatre acres de terre entourent cette propriété qui est ombragé par bon nombre d'arbres. Le tout offrant le plus bel avantage. Titres indiscutables et conditions faciles.

S'adresser à

LOUIS LECLERC,

Notaire, rue St. Pierre.

Ou à J. T. LEVALLEE,

Restaurant Delmonico, rue St. Pierre.

Québec, 27 mars 1878-1m

ON DEMANDE

UNE MODISTE d'expérience pour prendre charge du Département des Chapeaux, etc., etc.

S'adresser chez

BRUNET & LAURENT,

St Roch.

Québec, 26 mars 1878.

CANADA, Province de Québec, District de Québec.

No. 2561

Dame MARIE O. PINEL, de la Cité de Québec, dans le District de Québec, épouse de Antoine Paquet, du même lieu, marchand,

vs Demanderesse,

Le dit ANTOINE PAQUET, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause.

LANGELIER & LANGELIER,

Procureurs de la Demanderesse.

Québec, 15 mars 1878-1m

MUSIQUE NOUVELLE.

SEUL !

CHARMANTE ROMANCE-MÉLODIE

Poésie de A. FRÉCHETTE

Musique par le COMTE DE PREMIO-REAL

Prix..... 40 centins.

Publié et en vente chez

A. LAVIGNE,

25, rue St. Jean, (Banque d'Épargnes.)

Québec, 30 mars 1878.

PIANOS

ET

HARMONIUMS

AU PRIX COUTANT

CHEZ

A. & J. VEZINA

72, RUE ST. JEAN.

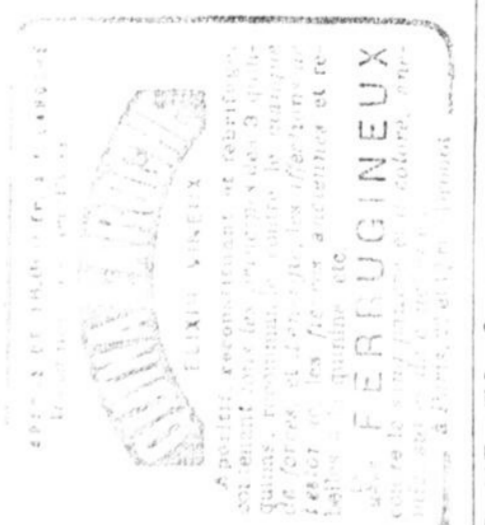
En conséquence de leur prochain déménagement, et pour faire place à de nouvelles importations, MM. A. & J. Vezina ont décidé de vendre au prix coutant, le balancier de leur assortiment de Pianos et Harmoniums

Les personnes désireuses de faire l'acquisition d'un bon article à bas prix, feront bien de profiter au plus tôt de l'occasion qui leur est offerte.

Québec, 4 mars 1878-1m



Le Broy et la Pâte de Peinture sont fabriqués et vendus par J. Gauthier & Frère, Peintres Décorateurs, 290 St. Joseph Québec 210 St. François 12 juillet 1877.



Québec: A. Brassart, professeur botaniste diplômé et avec permission de la commission médicale de l'Université-Laval rue St. Joseph, 243, St. Roch. 12 juil. 1877.

AUX AFFLIGÉS !

PLUS DE RHUMATISMES !

Québec, 6 mars 1878.

Chère Madame Gaden, Je suis contenté de voir que vous avez annoncé votre remède pour le rhumatisme. En mars 1874, j'étais gravement affligé d'un rhumatisme inflammatoire, qui m'est resté dans les bras et les jambes pendant trois mois, mais après avoir employé de votre remède pendant quinze jours, je fus complètement guéri, et je n'ai pas ressenti de douleur depuis. Mes meilleurs souhaits accompagnent cette lettre. Faites-en ce que vous jugerez convenable.

MADAME HUBERT BLOUIN, No. 12, rue Ramsay, Cap.

Préparé seulement par MME. GADEN, sage-femme diplômée, et en vente chez tous les pharmaciens.

J. VERNIER, Seul agent, rue St. Jean.

Québec, 3 avril 1878.

F. BARBEAU, PEINTRE,

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques qui ont bien voulu l'encourager par le passé, elle avertit qu'il est de retour de voyage et il sollicite de nouveau une part de leur patronage. Ayant acquis beaucoup d'expérience dans le métier, il est prêt à prendre tous les ouvrages qu'on voudra bien lui donner. PRIX TRÈS MODÉRÉS.

F. BARBEAU,

No. 16, rue Daulac, St. Roch.

Québec, 16 mars 1878-3m

PIANOS! PIANOS!

Les Pianos les plus populaires sont ceux de la célèbre fabrique de

WEBER & CIE.

Ces instruments FAVORIS sont avantageusement connus d'un bout à l'autre de la Puissance. Les principaux POINTS d'excellence sont un SON PLEIN, VIBRANT, PUISSANT et BRILLANT, une touche délicate et unie, et capable de rester longtemps sans être accordé. Le *rest plank* est ainsi construit qu'il est impossible d'arrêter ou de fendre; et les clavettes pour accorder, maintenant en usage étant d'une espèce améliorée, ne peuvent se lâcher que par suite de mauvais usage, même dans ce cas, aucun accordeur peut les remettre aussi ferme qu'avant. Chaque piano est inspecté à fond, avant de quitter les ateliers, et pas un n'est envoyé sans être parfaitement satisfaisant. Ainsi les personnes envoyant des commandes de loin, peuvent être aussi assurées qu'elles seront aussi contentes de leur achat, que si elles étaient présentes elles-mêmes pour faire leur choix. Ces pianos qui ne sont excellents par aucun sont en vente à \$100.00 de réduction sur les prix connus SEULEMENT CHEZ

BERNARD & ALLAIRE,

Agence pour Orgues à tuyaux dites GIANT Organs pour Eglises, prix très réduits depuis \$550.00; Harmoniums bien connus de Mason & Hamlin et de J. Estey, etc., depuis \$55.00.

Musique en Feuille par les auteurs favoris, de 50 à 75 par cent au-dessous des prix établis.

BERNARD & ALLAIRE, No. 6, rue la Fabrique, Haute-Ville.

Québec, 14 mars 1878.

J. GAUTHIER & FRÈRE

PEINTRES

DÉCORATEURS

290 ST-JOSEPH QUÉBEC 210 ST-FRANÇOIS

D